

SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de novembre en l'an deux mille deux, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20:00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Sylvain Boulianne
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant corps complet.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 16 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Session régulière du 01 octobre 2002
 - Session spéciale du 15 octobre 2002
 - Session spéciale du 22 octobre 2002
- 3) Comptes à payer
 - Municipalité de Sainte-Croix
 - Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
- 4) Nomination d'un maire suppléant
- 5) Signature des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel de Sainte-Croix
- 6) Mandat des conseillers
- 7) Urbanisme
 - Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme (09 octobre 2002)
 - Autres :
 - Adoption du règlement numéro 313-2002 aux fins de modifier les règlements numéros 159-1990 et 170-1991
- 8) Demande d'aide financière
 - Tournoi de hockey interrégional Sainte-Croix
 - Club de soccer de Sainte-Croix
- 9) Salle de quilles de Sainte-Croix – Réaménagement des salles de bain
 - Décompte progressif # 1
- 10) Secrétariat municipal
 - Engagement de Mme Isabelle Lavoie, secrétaire temporaire
- 11) Transport adapté – Renouvellement d'entente
- 12) Cour municipale commune de la MRC de Lotbinière
 - Adhésion de la municipalité de Leclercville à la cour municipale
 - Contestation de l'abolition de la peine d'emprisonnement pour non-paiement d'amende en matière pénale

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

- 13) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Nomination du chef des opérations
- 14) Discours du maire sur la situation financière de la municipalité (y incluant les ex-municipalités regroupées) au 31 décembre 2001 (art. 955 C.M.)
- 15) Voirie - Rapiéçage de la route Pointe-Platon
 - Acceptation des travaux & paiement
- 16) Voirie - Réfection de voirie à la rue Bédard
 - Honoraires professionnels # 2
 - Décompte progressif # 2 et réception finale (contrat)
 - État du coût net des travaux et financement
- 17) Voirie – État du coût net des travaux et financement
 - Réfection de voirie au rang 4 Ouest
 - Réfection du stationnement de la caserne incendie
- 18) Voirie – Construction d'un garage municipal
 - Mandat (offre de services professionnels)
- 19) Station de traitement des eaux usées
 - Dépôt du certificat conformément à l'article 555 de la L.E.R.M. pour le règlement d'emprunt numéro 315-2002
 - Soumissionnaire retenu et octroi de contrat
- 20) Office municipal d'habitation de Sainte-Croix
 - Adoption des prévisions budgétaires 2003
- 21) Varia
 - Comité du schéma d'aménagement
 - Concours du Mérite agricole – Motion de félicitations
 - Ferme Sainte-Croix enr.
 - Ferme Lorka senc.

Période de questions
Levée de l'assemblée

272-2002 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

PROCÈS-VERBAL

273-2002 **SESSION RÉGULIÈRE DU 01 OCTOBRE 2002**

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 01 octobre 2002, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

274-2002 **SESSION SPÉCIALE DU 15 OCTOBRE 2002**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 15 octobre 2002, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

275-2002 **SESSION SPÉCIALE DU 22 OCTOBRE 2002**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 22 octobre 2002, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

COMPTES À PAYER

276-2002

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES D'OCTOBRE 2002 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2002	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5,281.90
	ADMINISTRATION	4,239.74
	SECRÉTAIRE TEMPORAIRE	323.37
	PERSONNEL ÉLECTORAL	60.13
	BRIGADIÈRES	2,032.64
	POMPIERS VOLONTAIRES	5,588.46
	MACHOIRES DE VIE	1,647.50
	HOMME MAINTENANCE (VOIRIE)	939.28
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3,416.49
	HOMME MAINTENANCE (RÉSEAU)	3,224.98
	URBANISME	53.60
	CONCIERGE	2,119.19
	MONITRICES & MONITEURS	60.00
	MAINTENANCE T/JEUX	131.34
	POLYVALENTE	12.17
	BIBLIOTHEQUE	27.62
	AVANTAGES SOCIAUX	3,459.79
SOUS-TOTAL	32,618.20	

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2002 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALARMES R.CÔTÉ INC.	LOCATION CENTRALE (3 MOIS) INCENDIE	62.11
BAL BÉPEP 2004	COMMANDITE ALBUM FINIS- SANTS UNIVERSITÉ LAVAL	75.00
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFLOUEMENT COMPTE 2-20	20,000.00
BLOUIN ROLAND	REMBOURSEMENT TAXES 2002	45.37
CENTRE CULTUREL & SPORTIF	AVANCE DE FONDS 03/10/02	20,000.00
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE OCT. 2002	1,495.48
DISTRIBUTION A.B.R.	DISQUE POUR ASPHALTE (SCIE)	343.92
EMCO QUÉBEC LTÉE	ANTIGEL	120.78
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	TRAVAUX STATIONNEMENT INC. RÉP. CÔTE DU BATEAU	507.26 128.83
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	INTÉRÊTS 218-1995 ET 10-1966 AQUEDUC, ÉGOUT & U/EAU	21,430.75
FONDS DE SOLIDARITÉ	REMISE SEPTEMBRE 2002	10.00
GARAGE GEORGE MANAWIEL INC.	ENTRETIEN S-15 (CHANG. HUILE)	31.81
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL STATION DE SAINTE-CROIX CENTRE COMMUNAUTAIRE USINE EAU POTABLE ASCENSEUR CHALET DES SPORTS ÉCLAIRAGE PUBLIC LAFLEUR POSTE INCENDIE GARAGE MUNICIPAL STATION ÉGOÛT	760.93 107.45 1,322.40 429.08 2,584.38 83.22 154.32 75.00 246.39 127.47 84.57
ICETEC RÉFRIGÉRATION INC.	ENT. FOURNAISE ÉLECTRIQUE	63.26
JOHN MEUNIER	TEST DE CHLORE & MANGANÈSE	133.86
LEFÈBVRE MARCEL	REMBOURSEMENT TAXES 2002	68.68
LES PRODUITS INDUSTRIELS	PRODUITS CHIMIQUES	181.74
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	AVIS PUBLIC ROLE TRIENNAL	224.30
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE SEPTEMBRE 2002	4,839.35
MOISE PÈTRE	REMBOURSEMENT TAXES 2002	23.55
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	REMB. FONDS DE ROULEMENT (AGRAND. CASERNE INCENDIE)	18,689.00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

PITNEY BOWES	LOCATION BALANCE POSTALE	25.89
	LOCATION COMPTEUR POSTAL	152.81
RAY-CAR DIVISION DE SINTRA	RÉFECTION STATIONNEMENT	13,342.87
	POSTE INCENDIE	44,744.88
	RÉFECTION RANG 4 OUEST	126,776.12
	RÉFECTION RUE BÉDARD DÉ- COMPTE # 1	
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AVEC ASS. SEPT. 2002	1,726.67
	REMISE SANS ASS. SEPT. 2002	1,253.52
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	TRANSPORT VERTS	258.81
ROSCO ENT.	REMBOURSEMENT TAXES 2002	52.64
ROUSSEAU JEAN	REMBOURSEMENT TAXES 2002	17.97
SADC DE LOTBINIÈRE	ACHAT COMMANDITE POUR SOUPER DE LA RÉCOLTE 2002	25.00
SERVICES BUROCOM	CONTRAT SERV. PHOTOCO- PIEUR	82.25
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE IRVING LTÉE	REMBOURSEMENT TAXES 2002	117.40
SUPÉRIEUR PROPANE INC.	ACHATS PROPANE GARAGE	312.76
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE SEPTEMBRE 2002	182.10
TÉLUS QUÉBEC	CENTREX	693.68
	TÉLÉPHONE U/EAU POTABLE	675.33
ULTRAMAR CANADA INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	61.37
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	
	SOUS-TOTAL	284,952.33

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2002

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AIDE INFORMATIQUE G. GOSSELIN	ACHAT SOURIE & CABLE	37.67
ASCENSEURS THYSSENKRUPP	ENTRETIEN ASCENSEUR NOV. 02	162.19
ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES	RENOUVELLEMENT 2003	430.14
BIOLAB INC.	ANALYSE D'EAU	534.06
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATIONS	33.00
BRADCO LTÉE	PANSEMENTS TROUSSES DE PREMIERS SOINS	128.66
C. J. PICARD INC.	RÉP. BORDURE BÉTON BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE	776.42
DÉCOR ST INC.	RAIL POUR SCÈNE SALLE SPECT.	1,017.97
EMCO QUÉBEC LTÉE	PIÈCES & ACC. VOIRIE	409.49
	GRILLE DE PUISARD	186.34
ENVIROFLEX	VIDER BOUES (U/EAU POTABLE)	1,832.03
	VIDER BOUES (RUE LAFLEUR)	100.65
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	ASPHALTE POINTE-PLATON	225.45
	RÉP. PONCEAU BOUCHÉ RANG 2	96.62
	TEST DE SOL POINTE-PLATON	177.14
FILTRUM	RÉP. POMPE À SAUMURE	496.91
	ACHAT POMPE À SAUMURE DE SÉCURITÉ	2,107.84
	PIÈCES DE CHLORATION	972.19
	VÉRIFIER POMPE U/EAU POTA- BLE	548.67
GAËTAN CASTONGUAY INC.	RÉP. DISJONCTEUR S/QUILLES	57.47
	RÉP. POMPE U/EAU POTABLE	803.20
	CHANGER BALLAST ET RÉP. DISJONCTEUR ÉCLAIR. S/QUILLES	96.94
GARAGE GEORGE MANAWIEL INC.	ENTRETIEN CAMION GMC	33.82
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	38.03
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	53.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	49.00
	RÉPARATION POMPE	20.13
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	25.42
GROUPE DRAINAMAR	NETTOYER PONCEAU RANG 2	236.95
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ U/EAU POTABLE	1,077.75

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

ICETEC RÉFRIGÉRATION INC.	RÉP. RÉFRIGÉRATEURS (2) C/COMM.	318.05
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	AVIS MUNICIPAL # 12 PAPETERIE (REÇUS)	195.54 201.30
LABORATOIRE DE MATÉRIAUX DE QUÉBEC	CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX RUE BÉDARD RUE BÉDARD RANG 4 POSTE INCENDIE	1,938.12 813.73 559.60 78.56
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	OFFRE D'EMPLOI SECRÉTAIRE	224.30
LIBRAIRIE TOME UN	ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE	13.86 29.91 27.66 195.49 18.08 10.65
LS. PHILIPPE ROUTHIER LTÉE	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	80.39
MILOT STÉPHANE	ACHAT TUYAU U/E POTABLE	34.45
MRC DE LOTBINIÈRE	PERMIS DE CONSTRUCTION	13.05
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX S/URBAIN	VIREMENT SOLDE DISPONIBLE F/ROULEMENT AU SURPLUS ACC. S/URBAIN	47,966.00
PETITE CAISSE (FRANCE LEMAY)	RENFOUEMENT (TIMBRES AVIS RINÇAGE & AVIS MUNICIPAL)	146.66
PETITE CAISSE (FRANCE DUBUC)	RENFOUEMENT (TIMBRES, BON- BONS & RÉPARATION DÉCHIQUE- TEUSE)	162.43
PG SYSTÈMES D'INFORMATION	AIDE INFORMATIQUE RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN 2003 ESCOMPTE CONTRAT	172.54 5,010.27 -87.12
PHOTOCARTOTHÈQUE QUÉBÉCOISE	PHOTOS NUMÉRIQUES (CARTES URBANISME)	400.87
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	TUYAU CUIVRE U/EAU TUYAU CUIVRE U/EAU ENS. DIAPHRAGME C/C	3.75 4.11 123.97
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. ÉCL. PUBLIC S/ URBAIN	571.96
QUINCAILLERIE CÔTÉ ET CASTON- GUAY INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES U/EAU	13.09
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	SABLEUSE ET VERIN PIÈCES & ACCESSOIRES PIÈCES & ACCESSOIRES CRÉDIT ROULETTES	286.40 217.40 296.47 -186.76
RAY-CAR DIVISION DE SINTRA	RÉP. TRANCHÉE MARIE-VICTORIN (BRIS D'AQUEDUC) CONCASSÉ RÉSERVE RÉFECTION RANG 4 OUEST RETENUE 10 % RÉFECTION POSTE INCENDIE RETENUE 10 %	718.91 238.60 4,971.65 1,482.53
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE NOVEMBRE 2002	7,689.05
SANCOVAC 2000 INC.	RÉP. BORNES-FONTAINES	4,189.79
SCHURCH PASCAL	REMB. DÉPÔT BRIS LOCATION SALLE HOCKEY P.G.	75.00
SIFTO CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES	2,300.56
SIMON LEMAY	RÉP. AQUEDUC RUE PRINCIPALE TRAVAUX POINTE-PLATON TRAVAUX AU SITE ET RÉSERVE	1,207.76 129.41 502.66
ST-EX LIMITÉE	PAPETERIE SOURIS CRÉDIT PAPETERIE PAPETERIE PAPETERIE PAPETERIE VOIRIE PAPETERIE URBANISME & PATRI.	93.01 34.50 -43.70 92.73 15.85 8.04 45.02
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	8.61
TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR	QUOTE-PART 2002	2,044.26
URBATIOQUE INC.	2 COPIES DE PLAN	34.51

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

ULTRAMAR CANADA INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	73.00
	ESSENCE POMPE	13.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	58.01
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	41.01
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	71.00
VITRERIE BERGERON INC.	RÉP. VITRE CHALET DES SPORTS	602.16
	SOUS-TOTAL	99,384.86
	GRAND TOTAL	416,955.39

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 29-2002 À 30-2002

277-2002

CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES D'OCTOBRE 2002 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 22 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2002	GÉRANT D'ARÉNA	3,146.75
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2,978.01
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,773.12
	RESPONSABLE RESTAURANT	1,428.37
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	676.74
	AVANTAGES SOCIAUX	1,685.97
	SOUS-TOTAL	14,688.96

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2002 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALARMES R. CÔTÉ INC.	LOCATION CENTRALE / 3 MOIS	62.11
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	437.71
BRASSERIE LABATT LTÉE	ACHATS BAR	2,626.77
	ACHATS BAR	1,255.30
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	1,412.02
	ACHATS BAR	860.31
PRODUITS DE LABORATOIRES CERTIFIÉS	PRODUITS D'ENTRETIEN	373.53
CHRONO CONTRÔLE ENR.	RÉP. TABLEAU DE POINTAGE	224.01
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	8.55
	ACHATS RESTAURANT	8.55
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	203.05
	ACHATS RESTAURANT	407.76
	ACHATS RESTAURANT	594.24
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE OCT. 2002	354.10
F. VERMETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	174.42
	ACHATS RESTAURANT	173.26
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	162.00
	ACHATS RESTAURANT	81.00
	ACHATS RESTAURANT	64.80
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	PRISE POUR 2 DISTRIBUTRICES ET RÉPARATION MACHINE À JUS	336.41
GASTON BEAUDET	RÉP. RÉFRIGÉRATEUR	73.05
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION DE GLACE	4,377.06
	ÉLECTRICITÉ	1,917.18
LECLERC SERVICE ENR.	ACHATS RESTAURANT	396.00
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY	ACHATS RESTAURANT	59.63
LES DISTRIBUTIONS MARCEL GILBERT ENR.	ACHATS RESTAURANT	103.21
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	ACHATS RESTAURANT	97.67
M.G. SERVICE ENR.	ENTRETIEN SURFACEUSE	124.30

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE SEPTEMBRE 2002	1,904.90
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	PIÈCES SURFACEUSE	19.87
	PIÈCES SURFACEUSE	1.41
PRODUITS CAPITAL INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	24.74
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AVEC ASS. SEPT. 2002	747.75
	REMISE SANS ASS. SEPT. 2002	507.40
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE OCTOBRE 2002	87.59
SOUDURE STE-CROIX ENR.	FER (RÉP. ÉQUIP. FONTE NEIGE)	52.91
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	26.01
	ACHATS RESTAURANT	53.17
	ACHATS RESTAURANT	40.00
	CRÉDIT RESTAURANT	-28.00
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE SEPTEMBRE 2002	104.76
TÉLUS	TÉLÉPHONE SEPTEMBRE 2002	325.24
	SOUS-TOTAL	20,960.05

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2002

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	330.49
ASSOCIATION DES ARÉNAS DU QUÉBEC INC.	PUBLICITÉ CALENDRIER ACTIVITÉS	30.00
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	2,684.95
CIMCO RÉFRIGÉRATION	MISE EN MARCHÉ SYS. RÉFRIGÉ.	1,006.47
	RÉP. MOTEURS CONDENSEUR	3,167.83
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	5.25
	ACHATS RESTAURANT	14.70
	ACHATS RESTAURANT	22.35
C.J. PICARD INC.	OUVERTURE SUR LE TOIT	841.23
DENIS LACROIX	FRAIS DE DÉPLACEMENT	168.75
DURO-TEST CANADA CO.	FLUORESCENTS	439.54
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	81.00
GASTON BEAUDET	RÉPARATION RÉFRIGÉRATEUR	127.90
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	PAPETERIE (FACTURES)	178.29
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY	ACHATS RESTAURANT	44.72
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	RENOUVELLEMENT PERMIS 2003	23.00
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES D'OCTOBRE 2002 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1,390.20\$)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT/LAVAGE, TIM- BRES, ACHATS RESTAURANT, ACHATS BAR, PUBLICITÉ ET STAR CHOICE	743.33
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	PIÈCES ET ACCESSOIRES	107.30
	SOUS-TOTAL	10,017.10
	GRAND TOTAL	45,666.11

278-2002

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer monsieur Berchmans Dancause pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Michel Routhier.

Que le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

279-2002

SIGNATURE DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement:

Que Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redresses municipales (C.M. art. 203).

Que ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Berchmans Dancause, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité du secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de secrétaire-trésorier, que France Dubuc, secrétaire, est autorisée à signer conjointement avec Jean Lecours, maire, et/ou Berchmans Dancause, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

Que la présente résolution entrera en vigueur à compter du 6 novembre 2002, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

280-2002

MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jean Lecours présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, savoir :

Maire – Monsieur Jean Lecours

- Assainissement des eaux usées (R)
- Usine de traitement de l'eau (R)
- Comité d'embellissement (R)
- Centre agronomique (R)
- Office municipal d'habitation (A)
- Relations de travail (A)
- Tous les dossiers
- Membre d'office sur tous les comités

Conseiller # 1 – Monsieur Jean Lafleur

- Voirie (R)
- Aqueduc et égout (R)
- Usine de traitement de l'eau (A)
- Développement (A)

Conseiller # 2 – Monsieur Berchmans Dancause

- Office municipal d'habitation (R)
- Assainissement des eaux usées (A)
- Fonds industriel (A)
- Hôtel de ville (A)
- Centre culturel (A)
- Loisirs (A)

Conseiller # 3 – Monsieur Michel Routhier

- Développement (R)
- Transport adapté (R)
- Hôtel de ville (R)
- Centre culturel (R)
- Loisirs (R)

Conseiller # 4 – Monsieur Jean-Pierre Ducruc

- Urbanisme (R)
- Domaine Joly (R)
- Comité du schéma d'aménagement (R)
- Agriculture (A)

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

Conseiller # 5 – Monsieur Sylvain Boulianne

- Fonds industriel (R)
- Incendie et sécurité publique (R)
- Relations de travail (R)
- Comité patrimoine (R)
- Transport adapté (A)

Conseiller # 6 – Monsieur Michel Cameron

- Agriculture (R)
- Aqueduc et égout (A)
- Incendie et sécurité publique (A)
- Urbanisme (A)
- Voirie (A)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 355-2001 et toute résolution antérieure de même nature.

URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (09 OCTOBRE 2002)

M. Jean-Pierre Ducruc commente ledit rapport pour information. Son contenu ne requiert aucune décision à rendre par le conseil pour le moment.

AUTRE :

282-2002

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 313-2002 AUX FINS DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 159-1990 ET 170-1991

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement intitulé «Plan d'urbanisme» portant le numéro 159-90 fut adopté le 18ième jour du mois de décembre 1990;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 170-1991 fut adopté le 2ième jour du mois de juillet 1991;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier lesdits règlements numéros 159-90 et 170-1991 de façon à :

- **agrandir l'aire d'affectation multifonctionnelle M-2 à même l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité RB-2;**
- **agrandir la zone commerciale, service et habitation 13-CH à même la zone d'habitation 16-H;**

ATTENDU que le conseil de cette municipalité a adopté le 3^e jour du mois de septembre 2002, le projet de règlement numéro 313-2002 portant sur les mêmes sujets et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 1^{er} jour du mois d'octobre 2002 sur le projet de règlement numéro 313-2002 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU que le conseil de cette municipalité a adopté le 1^{er} jour du mois d'octobre 2002, le second projet de règlement numéro 313-2002 portant sur les sujets mentionnés en titre et contenant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 1^{er} jour du mois d'octobre 2002 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR:

Sylvain Boulianne

APPUYÉ PAR:

Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NO 313-2002 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

QUE le règlement portant le numéro 313-2002 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 313-2002 entrera en vigueur conformément à la loi. est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

283-2002

TOURNOI DE HOCKEY INTERRÉGIONAL SAINTE-CROIX

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de verser au Tournoi de hockey interrégional de Sainte-Croix une somme de 7.00 \$ par hockeyeur inscrit actif et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix, soit 175.00 \$, dans le cadre de leur tournoi qui sera tenu au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. du 01 au 08 décembre 2002.

Messieurs Sylvain Boulianne, Jean-Pierre Ducruc et Michel Cameron se retirent de la table des délibérations du conseil à 20 : 30 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (pères d'un enfant).

284-2002

CLUB DE SOCCER DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de reporter à une session ultérieure le sujet en titre vu l'absence d'un représentant.

Messieurs Sylvain Boulianne, Jean-Pierre Ducruc et Michel Cameron reviennent à la table des délibérations du conseil à 20 : 34 heures.

Monsieur Jean Lafleur se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 35 heures.

SALLE DE QUILLES DE SAINTE-CROIX – RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE BAIN

285-2002

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif #1 des travaux de réaménagement des salles de bain de la salle de quilles de Sainte-Croix selon la recommandation de Monique Brunet, architecte, et d'autoriser le paiement d'une somme de 28 890.65 \$ à M.L. Construction inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 07 octobre 2002.

Monsieur Jean Lafleur revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 37 heures.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

SECRETARIAT MUNICIPAL

286-2002

ENGAGEMENT DE MME ISABELLE LAVOIE, SECRÉTAIRE TEMPORAIRE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager Mme Isabelle Lavoie à titre de secrétaire temporaire pour la municipalité de Sainte-Croix.

Que ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste, et selon la convention collective présentement en vigueur.

Début d'emploi : 11 novembre 2002

Rémunération de base : 11.53 \$ (selon la convention collective)

287-2002

TRANSPORT ADAPTÉ – RENOUELEMENT D'ENTENTE

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités du comté de Lotbinière;

QUE le service de transport adapté «Lobicar» de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2003, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 493 habitants à raison de 0.90 \$ par habitant, pour un total de 2 243.70 \$.

COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

288-2002

ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE À LA COUR MUNICIPALE

ATTENDU les dispositions de l'entente relative à la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière pour l'ajout d'une municipalité (article 16) fixant les conditions d'adhésion;

ATTENDU QUE cet article mentionne entre autres que toute municipalité locale désirant adhérer à l'entente peut le faire si elle obtient le consentement majoritaire des municipalités déjà parties à l'entente;

ATTENDU QUE l'ajout d'une municipalité locale nécessite également l'obtention d'un décret gouvernemental;

ATTENDU QUE la municipalité de **Leclercville** a demandé à se joindre à la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'aviser le conseil de la MRC de Lotbinière et le gouvernement du Québec, que la municipalité de Sainte-Croix est favorable à l'ajout de la municipalité de **Leclercville** à l'entente sur la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière.

289-2002

CONTESTATION DE L'ABOLITION DE LA PEINE D'EMPRISONNEMENT POUR NON-PAIEMENT D'AMENDE EN MATIÈRE PÉNALE

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ne pas donner suite à la présente demande proposée par la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

290-2002

NOMINATION DU CHEF DES OPÉRATIONS

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer monsieur Marcel Daigle pour agir à titre de chef des opérations, en remplacement de M. Marc Lauzé, chef par intérim.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (Y INCLUANT LES EX-MUNICIPALITÉS REGROUPÉES) AU 31 DÉCEMBRE 2001 (ART. 955 C.M.)

Une copie du rapport du maire est remise à chacun des membres du conseil et sera distribuée gratuitement à tous les concitoyens de la municipalité de Sainte-Croix. Les lecteurs y retrouveront le discours de M. Jean Lecours, maire de la municipalité de Sainte-Croix ainsi que la situation financière actuelle 2002, la liste des contrats octroyés et la rémunération des élus.

VOIRIE – RAPIÉÇAGE DE LA ROUTE POINTE-PLATON

291-2002

ACCEPTATION DES TRAVAUX & PAIEMENT

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage de la route Pointe-Platon selon la recommandation de l'inspecteur municipal, et d'autoriser le paiement d'une somme de 4,790.79 \$ à Pavage Lucien Laroche ltée, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 07 octobre 2002.

VOIRIE – RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE BÉDARD

292-2002

HONORAIRES PROFESSIONNELS # 2

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Groupe-conseil Roche ltée la somme de 14,769.21 \$ relativement à la surveillance de bureau et de chantier à la réfection de voirie de la rue Bédard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 58295 datée du 30 octobre 2002.

293-2002

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 2 ET RÉCEPTION FINALE (CONTRAT)

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter les travaux de réfection à la rue Bédard selon la recommandation du Groupe-conseil Roche ltée datée du 17 octobre 2002, et d'autoriser le paiement d'une somme de 14,696.05 \$ à Ray-Car Division de Sintra inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 10 septembre 2002. Le solde restant au montant de 15,719.13 \$ sera versé aux temps et conditions dudit contrat.

294-2002

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses

- Réfection de voirie (contrat)	157 191.30 \$	
- Plans, devis et surveillance bureau	23 281.06 \$	
- Laboratoire	4 436.97 \$	
- Publication (appel d'offres)	<u>328.51 \$</u>	
Coût du projet:		185 237.84 \$

(-) Retour de taxes	6 441.34 \$	
(-) Montant récupéré de Carrefour Sainte-Croix	<u>1 412.74 \$</u>	
Montant récupéré :		7 854.08 \$

Coût net du projet: **177 383.76 \$**

Financement :

(-) Fonds act. financières 2002 (surplus acc. non affecté s/urbain)		11,483.76
--	--	------------------

Financement permanent requis : **165 900.00 \$**

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 165 900 \$ par règlement d'emprunt.

VOIRIE – ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

295-2002

RÉFECTION DE VOIRIE AU RANG 4 OUEST

Dépenses

- Réfection de voirie (contrat)	49 716.53 \$	
- Laboratoire	559.60 \$	
- Publication (appel d'offres)	<u>328.51 \$</u>	
Coût du projet:		50 604.64 \$
(-) Retour de taxes	1,759.69 \$	
Coût net du projet:		<u>48 844.95 \$</u>

Financement :

(-) Subvention pour l'amélioration du réseau routier	30 000.00\$
(-) Contribution du fonds des activités financières 2002 (s/rural)	18 844.95\$

Financement permanent requis : 0.00

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté.

296-2002

RÉFECTION DU STATIONNEMENT DE LA CASERNE INCENDIE

Dépenses

- Réfection du stationnement (contrat)	14 825.40 \$	
- Laboratoire	78.56 \$	
- Travaux de réfection (Réjean Lemay)	507.26 \$	
- Publication (appel d'offres)	<u>328.52 \$</u>	
Coût du projet:		15 739.74 \$
(-) Retour de taxes	547.33 \$	
Coût net du projet:		<u>15 192.41 \$</u>

Financement :

(-) Contribution du fonds des activités financières 2002 (général)	15 192.41\$
---	-------------

Financement permanent requis : 0.00

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté.

VOIRIE – CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

297-2002

MANDAT (OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS)

ATTENDU l'offre de service du Groupe-conseil Roche ltée reçue le 30 octobre 2002 pour le prix de 1 570. \$, taxes en sus, pour la modification du devis de performance concernant la structure et la mécanique-électricité;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater le Groupe-conseil Roche ltée afin modifier le devis déjà émis pour le projet en titre, selon leur offre présentée.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

DÉPÔT DU CERTIFICAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 555 DE LA L.E.R.M. POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 315-2002

Dépôt du certificat par le secrétaire-trésorier.
Tenue du registre : 30 octobre 2002
Signature au registre : 0

298-2002

SOUSSIONNAIRE RETENU ET OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la résolution numéro 258-2002 relativement à l'arrêt d'un choix d'un soumissionnaire en raison d'un financement additionnel requis pour le projet en titre;

ATTENDU QUE le règlement numéro 315-2002 prévoyant un financement additionnel a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 30 octobre 2002;

ATTENDU QUE seule l'approbation du ministère des Affaires municipales et de la Métropole reste à venir pour légaliser ce règlement et octroyer le contrat de construction de la station au plus bas soumissionnaire;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de retenir le plus bas soumissionnaire et d'accorder le contrat d'entreprise à «La Cie Wilfrid Allen ltée» pour le prix de 906,625.90 \$, incluant toutes taxes, et conditionnellement à la réception de l'approbation du ministère pour le financement additionnel demandé.

D'autoriser M. Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, à signer ledit contrat d'entreprise à la réception de l'approbation du ministère.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX

299-2002

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2003

Une copie des prévisions budgétaires est remise à chacun des membres du conseil.

M. Jean Lecours commente ledit rapport.

Revenus.....	:	187,008.\$
Dépenses.....	:	421,341.\$
Déficit prévu.....	:	234,333.\$
Participation financière SHQ (90%).....	:	210,900.\$
Participation financière municipale (10%).....	:	23,433.\$

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires telles que présentées et le déficit prévu de 234,333.\$, lequel sera résorbé dans une proportion de 10 % par la municipalité à même son prochain exercice financier 2003.

VARIA

COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

M. Jean-Pierre Ducruc dépose les procès-verbaux du comité depuis sa mise en opération.

CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE – MOTION DE FÉLICITATIONS

300-2002

FERME SAINTE-CROIX ENR.

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'offrir nos sincères félicitations à Ferme Ste-Croix enr. pour l'obtention de *la médaille d'or* au concours du Mérite agricole pour l'année 2002, témoignant de l'apport économique de cette entreprise agricole dans la richesse de la collectivité de Sainte-Croix.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 NOVEMBRE 2002

301-2002

FERME LORKA SENC.

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'offrir nos sincères félicitations à Ferme Lorka senc pour le classement au 2^{ième} rang dans la *catégorie bronze* au concours du Mérite agricole pour l'année 2002, témoignant de l'apport économique de cette entreprise agricole dans la richesse de la collectivité de Sainte-Croix.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et équipement (VTT) pour le financement et entretien des pistes de ski de fond (comité plein air).
- Prochain Avis municipal mi-décembre.
- Quelques mots sur l'assainissement des eaux usées.
- Magasin de vente de linges au c/communautaire (permis pour vendre), à confier au CCU.

302-2002

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 48 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier